



# VILLE DE GRACEFIELD

Au  de la Gatineau

## AVIS PUBLIC

### CONSULTATION PUBLIQUE SUR UNE DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

**PRENEZ AVIS QUE** le conseil municipal tiendra une assemblée publique de consultation et statuera sur une demande de dérogation mineure lors de la séance extraordinaire du 4 novembre 2019 à 19 h la salle du conseil située au 3, rue de la Polyvalente Gracefield (Québec) J0X 1W0.

Au cours de cette consultation, la demande suivante sera expliquée et toute personne intéressée pourra se faire entendre par le conseil.

Immeuble visé	Nature de la demande
Matricule : 3905-37-7160 Terrain vacant rue St-Joseph Lot : 5 410 449 Demande no. 2019-009	Demande visant à régulariser la future implantation d'un bâtiment principal dans la marge avant. Règlement de zonage de l'ancienne municipalité de Gracefield numéro 169.1, article 6.1.1.2.  Permettre l'implantation d'un bâtiment principal dans la marge avant donnant sur la rue Principale à une distance de 2,86 m de la ligne de lot au lieu de 4,00 m, soit une dérogation de 1,14 m.

DONNÉ à Gracefield, ce 17<sup>e</sup> jour du mois d'octobre 2019.

Sylvain Hubert, notaire  
Directeur général et greffier

### CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné, directeur général et greffier de la Ville de Gracefield, certifie avoir publié l'avis ci-annexé ce jour même en affichant une copie au bureau de la Ville et sur les réseaux sociaux de la Ville, ainsi qu'en le faisant publier dans le journal Le Choix, édition du 23 octobre 2019.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat le 17 octobre 2019.

Sylvain Hubert, notaire  
Directeur général et greffier